



## Comment candidater au prix coup de cœur du jury ?

Le prix « coup de cœur du jury » du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France récompense l'animation la plus originale et participative menée par un ou plusieurs établissements participants.

### Le vote :

Le jury est composé des représentants opérationnels des structures partenaires du Challenge de la Mobilité. Chaque membre élit ses 3 démarches favorites parmi les candidats et leur distribue 6 points.

Le candidat ayant obtenu le plus de points est élu « prix coup de cœur du jury » et reçoit un lot et un diplôme lors de la cérémonie de remise des prix.

### Les critères d'évaluation :

Le jury évaluera les démarches selon plusieurs critères :

- La qualité et la pertinence des animations sur la mobilité (menées en interne ou via des prestataires)
- Le côté ludique, original, fun de la démarche
- La capacité à embarquer les collaborateurs dans la dynamique

### Pour candidater au prix coup de cœur :

La candidature du ou des établissements se fait par le référent. Les candidatures de la part de salariés « participants » ne seront pas nécessairement étudiées.

L'envoi de la candidature se fait par email, à l'adresse [challenge.hdf@gmail.com](mailto:challenge.hdf@gmail.com). L'objet du mail devra comporter la mention « candidature prix coup de cœur » ainsi que le nom de l'établissement.

Cette candidature devra comprendre un descriptif de la / des animations mises en place autour du Challenge de la Mobilité ainsi que des illustrations.

- **La description – un document rédigé, comprenant notamment :**
  - o L'objectif de l'animation
  - o Sa ou ses cibles et le périmètre de l'action (ensemble des salariés / un service en particulier / les visiteurs / un ou plusieurs sites, etc.)
  - o Le déroulé de l'animation (dates, lieux, contenus, etc.) ainsi qu'un retour sur les participations
  - o Les moyens utilisés pour communiquer autour de cet événement





- Les illustrations – des photos, une présentation PowerPoint ou une vidéo montrant :
  - o Les animations réalisées
  - o Les messages dédiés
  - o Les moyens et outils de communication

Afin de faciliter l'étude de vos candidatures par le jury, les dossiers doivent nous parvenir avant le 4 octobre 2019, 12h.

Retrouvez à ce lien quelques exemples de Bonnes Pratiques liées à l'animation du Challenge de la Mobilité : <https://www.decllic-mobilites.org/bonnes-pratiques/sensibiliser-animer/314-retours-d-experience-autour-de-l-animation-du-challenge-de-la-mobilite-en-hauts-de-france>

